

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/36/473
S/14675 ✓

3 septembre 1981

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-sixième session

Points 34 et 58 de l'ordre du jour provisoire*

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITÉ ET DE LA

COOPÉRATION EN ASIE DU SUD-EST

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION

SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-sixième année

UN LIBRARY

SEP 4 1981

UN/DA COLLECTION

Lettre datée du 1er septembre 1981, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une note datée du 31 août 1981, que le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam a adressée au Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine en lui proposant de tenir, en septembre 1981, une troisième série de négociations sino-vietnamiennes et je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre, ainsi que celui de ladite note, comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 34 et 58 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la République
socialiste du Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) HA VAN LAU

* A/36/150

ANNEXE

NOTE ADRESSEE AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE
POPULAIRE DE CHINE PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA
REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

Conformément à sa politique constante d'essayer de régler les questions touchant les relations entre les deux pays par voie de négociation, le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam a, le 13 juin 1981, adressé une nouvelle note au Ministère chinois des affaires étrangères, lui proposant de mettre immédiatement fin aux affrontements armés et à toutes activités susceptibles de susciter des tensions aux frontières entre les deux pays et de tenir rapidement une troisième série de négociations en juillet ou en août 1981 en vue de régler les questions relatives au maintien de la paix et de la stabilité aux frontières entre les deux pays et d'examiner toutes les questions intéressant les deux parties. Toutefois, la partie chinoise n'a pas répondu à cette proposition que la partie vietnamienne lui a adressée en toute bonne foi.

Dans une situation où les tensions aux frontières entre les deux pays ne cessent de s'aggraver et où les relations entre les deux pays se sont détériorées en raison de l'attitude de la partie chinoise, une reprise rapide des négociations est absolument indispensable dans l'intérêt des peuples vietnamien et chinois ainsi que de la paix et de la stabilité en Indochine et dans le reste de l'Asie du Sud-Est.

Le Ministère vietnamien des affaires étrangères réitère la position qu'il a formulée dans sa note du 13 juin 1981 et propose de tenir une troisième série de négociations sino-vietnamiennes en septembre 1981. Si la partie chinoise n'est pas encore prête, ces négociations pourraient avoir lieu au début du quatrième trimestre de 1981.

Nous serions heureux que la partie chinoise nous fasse connaître ses vues dès que possible.

HANOI, le 31 août 1981.